



19 juin 2014

Les Chambres fédérales ne siègeront pas en Valais

(IVS).-Le Conseil national n'a pas donné suite à l'initiative parlementaire du Conseil des Etats proposant la tenue d'une session des Chambres fédérales en Valais en 2015, pour marquer les 200 ans de l'entrée dans la Confédération des cantons de Neuchâtel, de Genève et du Valais. Il a ainsi suivi l'avis du Bureau du Conseil national. Le Conseil d'Etat valaisan avait salué l'idée d'organiser un tel événement dans le canton, mais estimé que, au vu des besoins du parlement en matière d'infrastructures, les délais pour organiser un tel événement étaient trop courts.

L'organisation d'une session extra-muros était une chance pour le Valais. Un défi important que les autorités valaisannes aurait relevé avec enthousiasme. Elles ont cependant estimé que la préparation d'un tel événement en moins d'une année était pratiquement impossible. Un avis partagé par le Bureau du Conseil national.

Compte tenu des nombreux impératifs techniques et logistiques que nécessite l'organisation d'une session des Chambres fédérales, le Conseil d'Etat avait privilégié un report à l'horizon 2017. Il était en effet nécessaire de disposer de suffisamment de temps pour organiser au mieux une manifestation de cette ampleur et permettre aux Parlementaires, au Conseil fédéral et à ses collaborateurs, aux journalistes et aux nombreuses personnes qui gravitent autour d'une session parlementaire de travailler dans un environnement professionnel.

Le Parlement fédéral a tenu trois sessions hors les murs. A Genève en 1993, à Lugano en 2001 et à Flims en 2006. Ces sessions s'inscrivaient dans le cadre des travaux de rénovation du Palais du Parlement. Elles avaient pu être largement anticipées et organisées dans des lieux appropriés à même de satisfaire les nombreux impératifs techniques et logistiques :

- installation et équipement des salles pour les séances du Conseil national et du Conseil des Etats, avec tribunes pour les visiteurs et les journalistes
- création d'espaces de travail pour les parlementaires, le Conseil fédéral, le service du parlement, l'administration fédérale, les secrétariats des groupes politiques
- mise à disposition de nombreuses salles de réunions (pour certaines jusqu'à 75 places) à proximité immédiates des salles des Conseils, pour les réunions des commissions et des groupes politiques
- réalisation d'un centre de presse de plus de 1'100 m²
- mise à disposition des installations techniques requises (informatique, centre de reproduction, sécurité, etc.).



Pour fêter le bicentenaire de l'entrée du canton du Valais dans la Confédération, de nombreuses manifestations sont déjà prévues. La première se déroulera à Berne le 10 septembre 2014, en présence des autorités fédérales. Elle commémorera la décision de la Diète fédérale du 12 septembre 1814 d'accepter au sein de la Confédération les cantons de Neuchâtel, de Genève et du Valais.

Personne de contact:

Jean-Michel Cina - président du Conseil d'Etat, chef du DEET – 079 224 87 88